



# Briisinfos

N° spécial démocratie locale - Conseils de quartiers juin 2019

**Des réunions ouvertes à toutes et tous**

Depuis 2006, les Conseils de quartiers constituent un dispositif de concertation et de co-élaboration permettant à un plus grand nombre de Briissoises et de Briissois de participer à la définition des différentes actions municipales et notamment celles touchant à la vie des quartiers. Les Conseils de quartiers sont présidés par le maire et co-présidés par les élu•e•s habitant le quartier concerné.

En 2017, la Municipalité a organisé des visites sur le terrain, quartier par quartier, hameau par hameau. L'occasion de recenser tous les problèmes et recueillir les souhaits des habitant•e•s. Lors des prochains conseils de quartiers nous vous proposons de faire un point sur les avancées depuis ces visites.

Bien entendu, nous examinerons également toutes les questions qui touchent à la vie de votre quartier ainsi que celles que vous souhaiteriez aborder.

Nous sommes convaincus que ces rencontres seront une nouvelle occasion pour une réflexion collective et constructive fondée sur la prise en compte de l'intérêt général.

Les Conseils de quartiers sont ouverts à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent y participer, sans aucune exclusive.

Nous espérons avoir le plaisir de vous y rencontrer nombreux.

**Emmanuel Dassa**  
Maire de Briis-sous-Forges



**Le bourg a été divisé en cinq quartiers et les hameaux de la plaine et du plateau ont été regroupés.**

- Le Moulin à vent et La Croix-Rouge**
- La Gravelle et La Prédecelle**
- Le Centre ancien**
- Les Couvaloux et Jardins Rébus**
- Les Aulnettes**
- La Vieille Terrière**



**Tous les Conseils de quartiers auront lieu à 20h30, salle du Conseil en mairie.**

Dates	Quartiers et hameaux
<b>Mardi 4 juin</b>	<b>La Vieille Terrière :</b> route d'Invilliers, chemin de la Justice, rue du Lieutenant André Lemoal, ruelle Pierreuse, rue Marcel Quinet (à partir de la rue Lemoal), rue Marguerite Sénéchal, rue de la Vieille Terrière, chemin des Vignes, chemin de la Gironde.
<b>Jeudi 6 juin</b>	<b>La Gravelle et La Prédecelle :</b> rue de la Division Leclerc, impasse de la Mare, rue des Nénuphars, rue des Oiseaux, rue des Peupliers, rue André Piquet, rue des Sapins, rue des Troènes, rue des Tulipes.
<b>Mardi 11 juin</b>	<b>Le Moulin à vent et La Croix-Rouge :</b> rue d'Antioche, rue Marcel Deiss, rue des Écoles, place de la Ferme, rue Fontaine de Ville (à partir de la rue Simon de Monfort), chemin de Fontenay, rue Guillaume de Lamoignon, rue Machelard, rue de Montesquiou, impasse du Moulin à Vent, place de Padoue, rue Louis François de Saint-Michel, place Amos du Texier, rue Jacqueline de Trie.
<b>Jeudi 13 juin</b>	<b>Le Centre ancien :</b> rue de l'Armée Patton, rue Boissière (jusqu'au chemin de la Gironde), rue Anne Boleyn, cour du Château, rue Fontaine de Ville (jusqu'à la rue Simon de Monfort), chemin de la Gironde, rue du Lieutenant André Lemoal, rue place de la Libération, rue de l'Orme Maillard, place du Poutil, rue Marcel Quinet (jusqu'à la rue Lemoal), chemin de Ronde, rue Saint-Denis.
<b>Mardi 18 juin</b>	<b>Les Aulnettes :</b> chemin des Aulnettes, chemin du Bois Chaperon, rue Boissière (à partir du chemin de la Gironde), chemin des Bosquets, chemin Derrière les Murs, rue de l'Étang, chemin de la Garenne, impasse des Petits Bois, impasse des Rhododendrons, rue des Roseaux, rue Sainte-Croix, chemin des Sablons, impasse des Saules, chemin de Serpy, allée du Moulin à Bareau.
<b>Jeudi 20 juin</b>	<b>Les Couvaloux et Les Jardins Rébus :</b> rue des Ajoncs, chemin des Bauges, rue de File Étoupe, rue Charles Godin, impasse des Jardins Rébus, place Robert Le Bis, chemin de Moc-Souris, rue Simon de Monfort, impasse des Potagers, rue de la Prédecelle, rue de Trouset, impasse Verdureau.
<b>Mardi 25 juin</b>	<b>Les hameaux de la plaine et du plateau :</b> Bligny, Chantecoq, Frileuse, Launay-Maréchaux, Le Cou-dray, Mulleron.